



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

service national universel

Question au Gouvernement n° 1589

Texte de la question

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

M. le président. La parole est à M. Jean-Bernard Sempastous.

M. Jean-Bernard Sempastous. J'associe à ma question mon collègue Adrien Morenas et les membres du groupe de travail sur le service national universel.

Monsieur le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, le 17 janvier dernier, vous avez publié dans la presse nationale et régionale la liste des treize départements retenus pour préfigurer le service national universel.

Je me réjouis évidemment que les Hautes-Pyrénées aient été sélectionnées pour jouer le rôle de département pilote en Occitanie, et je suis honoré que vous nous ayez consacré votre première visite.

M. Éric Straumann. Copinage !

M. Jean-Bernard Sempastous. Les associations, jeunes, parents et collectivités que vous avez rencontrés ont témoigné de la réussite du service civique dans la ruralité. Grâce à son réseau associatif très dynamique – notamment en Val d'Arros, à Campan, à Tarbes –, toute la Bigorre est prête et motivée pour lancer le service national universel dès 2019.

Cette réforme, promesse de campagne d'Emmanuel Macron, sera l'une des réformes de société les plus importantes du quinquennat. Elle permettra de renforcer notre cohésion sociale autour de valeurs communes.

M. Éric Straumann. On verra à l'arrivée !

M. Jean-Bernard Sempastous. Elle répond à une attente de la société, mais aussi de la jeunesse elle-même, comme le démontrent les diverses études sur le sujet ainsi que le travail dirigé par le général Daniel Ménaouine. En permettant à des jeunes venus d'horizons géographiques, sociologiques, économiques et culturels différents de se rencontrer et de découvrir de nouveaux territoires, et en leur offrant une expérience de solidarité et d'engagement au service de l'intérêt général, elle donnera à toutes les jeunes de notre pays les moyens de s'engager dans les grandes causes qu'ils choisiront, mais aussi et surtout de s'approprier notre contrat républicain.

Dans le contexte que nous connaissons, il est désormais impérieux de retisser les liens de solidarité et de redonner corps au sentiment d'appartenance à notre République française.

Monsieur le secrétaire d'État, pouvez-vous nous expliquer comment s'organisera la phase de préfiguration et nous rappeler le calendrier et le contenu de la réforme ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Mme Marie-Christine Dalloz. C'était plus que téléphoné !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Comme vous, je crois profondément que le service national universel, que je défends avec Jean-Michel Blanquer, sera un puissant outil de cohésion pour notre pays, dont l'actualité nous montre chaque jour combien il en a besoin.

M. Éric Straumann. Vous l'avez fait, vous, le service ?

M. Fabien Di Filippo. C'est très coûteux, pour une colonie de vacances !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État. Cette cohésion, nous allons la rendre possible au service de la jeunesse, autour des valeurs de la République,...

M. Éric Straumann. Ça coûte combien ?

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État. ...et d'une société de résilience dans laquelle les jeunes sont formés, préparés à affronter des accidents, des catastrophes naturelles, des attentats terroristes, à réagir ; formés aussi à la citoyenneté, à l'engagement, sensibilisés à la possibilité pour chacun de donner de son temps au service de l'intérêt général...

M. Éric Straumann. Et l'école, elle sert à quoi ?

M. Fabien Di Filippo. Blablabla !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État. ...et de développer diverses expériences et compétences utiles pour s'intégrer.

Le SNU est aussi au service de nos territoires : avec le brassage social et territorial, parce que des jeunes se rencontrent et découvrent de nouveaux territoires, ce sont aussi des stéréotypes qui disparaissent, des tabous qui sont levés, des atouts des territoires qui sont mis en valeur au profit de la jeunesse. C'est l'extension du champ des possibles pour les jeunes, qui découvriront des moyens de s'engager et de s'insérer dans des territoires très divers de notre pays.

Vous l'avez dit, monsieur le député : treize départements pilotes ont été désignés, dont les Hautes-Pyrénées où je me suis rendu la semaine dernière. J'étais hier dans le Vaucluse, avec Brune Poirson ; je serai la semaine prochaine dans l'Eure, avec Sébastien Lecornu ;...

M. Sébastien Jumel. Tiens, tiens ! Pourquoi l'Eure ? (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État. ...d'ici à la fin du mois de février, j'aurai visité les treize départements pilotes.

M. Fabien Di Filippo. Encore un qui est payé pour se promener !

Mme Émilie Bonnivard. Nous avons plus d'un ministre du tourisme...

M. le président. Un peu de calme, mes chers collègues !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État. Pourquoi aller dans chaque département du service national universel ? Pour rencontrer tous les acteurs qui participeront à son encadrement et à sa construction.

M. Éric Straumann. Ça coûte combien, monsieur le secrétaire d'État ?

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État. Je rencontrerai dans les prochaines semaines, d'ici à la fin du mois de février, les éducateurs spécialisés, les animateurs, les associations, le monde de l'engagement, les réservistes, les anciens militaires qui interviendront auprès des jeunes.

M. Éric Straumann. On rase gratis !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État. Je peux déjà vous annoncer que l'ouverture des candidatures pour les jeunes commencera le 5 mars, avant la phase pilote qui débutera quant à elle le 16 juin et dont nous ferons ensuite l'évaluation. J'en rappelle à nouveau les objectifs : étendre le champ des possibles pour les jeunes, leur permettre à tous de s'engager en levant les freins à l'engagement, bref permettre à la jeunesse de notre pays de prendre toute la place qui lui revient dans notre société. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Bernard Sempastous](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1589

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 janvier 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 janvier 2019](#)